

PAT du Bassin d'Aurillac

PAT du Bassin d'Aurillac

Date de la dernière actualisation : 02/02/2026



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2023

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Cantal

Le territoire couvert par la CABA est essentiellement agricole et naturel avec 70 % de terres agricoles et 23 % de forêts et autres milieux naturels. L'orientation agricole du territoire autour de l'élevage bovin viande et, dans une seconde mesure, bovin lait marque son identité. Le patrimoine alimentaire local, fondé sur les ressources naturelles et des savoir-faire traditionnels, est une richesse importante, pouvant être support de développement économique, social et environnemental. Le pôle urbain représenté par Aurillac concentre des entreprises de transformation et de distribution agroalimentaires ainsi que plusieurs établissements de formations aux métiers de bouche (formation initiale ou continue).

Avec plus d'un tiers de la population du Cantal, la CABA est un bassin de consommation important et stratégique en termes de débouchés pour des produits alimentaires locaux. Ainsi, qu'elle se fasse au domicile ou hors-domicile, une évolution de la consommation vers plus de produits alimentaires locaux et de qualité peut être un levier important de développement de l'alimentation et de l'agriculture durable au-delà même de la CABA. C'est donc un enjeu fort du territoire. En collaboration étroite avec les Collectivités territoriales, la CABA entend notamment accompagner la transition alimentaire en restauration collective. Les Centres sociaux, acteurs incontournables et dont le maillage est important sur le territoire, ont déjà mis en place des actions pour sensibiliser, éduquer et développer des actions en matière d'alimentation durable. Toutes les catégories de la population sont à accompagner dans leurs modes de consommation, en tenant compte des enjeux alimentaires spécifiques. Aussi, avec une population plus âgée que la moyenne nationale, l'un des enjeux est l'aide à un vieillissement en bonne santé, et notamment la prévention de la dénutrition, tel que relevé par les acteurs de la santé (ADEPA pour le Contrat Local de Santé, IREPS Cantal, ARS AURA, etc.). Les surfaces agricoles, selon l'outil PARCEL, représentent une surface théorique suffisante pour répondre aux besoins alimentaires de la population. Cependant, de nombreuses productions sont largement déficitaires voire inexistantes. Avec l'appui de la Chambre d'Agriculture du Cantal, des associations de producteurs et des structures d'accompagnement, l'enjeu est d'accompagner la profession agricole, afin, d'une part, de diversifier la production (tels qu'en légumes, fruits, céréales et légumineuses), d'autre part, avec la contribution des Chambres Consulaires, de développer les filières correspondantes. Les potentialités agronomiques et les besoins en structuration de filières restent à analyser avec l'appui des partenaires agricoles et agroalimentaires. Concernant la production carnée et laitière locale, un travail est également à mener pour favoriser la rencontre entre offre et demande. Le PCAET pointe d'ailleurs les limites de l'agriculture du territoire qui est spécialisée et fortement exportatrice. Les acteurs du secteur de la formation, de la recherche et du développement agricole et agroalimentaire présents sur le territoire apporteront leur contribution face à l'enjeu climatique, environnemental et aussi économique de faire évoluer le système agricole vers plus de résilience. Du fait de la configuration du territoire, la logistique de transport des marchandises, y compris au-delà de la CABA et en lien avec les territoires voisins, sera un enjeu du développement des circuits de proximité de demain. La CABA a inscrit le Projet Alimentaire de Territoire comme l'une des actions phares de l'axe Développement économique de son Projet de Territoire 2021-2026. Portée par le service Développement territorial de la collectivité, cette démarche recoupe des dimensions économiques à travers les activités agricoles, artisanales et industrielles, mais aussi environnementales et sociales. Ce projet a été initié au printemps 2022 avec le recrutement d'une Chargée de Projet. Un premier diagnostic a été réalisé dans le domaine de la restauration collective et plus spécifiquement auprès des établissements de restauration des écoles primaires. Les objectifs fixés par les lois Egalim et Climat et résilience sont loin d'être atteints. Les premiers éléments d'état des lieux tendent à démontrer que la promotion des filières locales de qualité dans les établissements de restauration hors domicile pour faciliter l'approvisionnement en faveur de ces filières est un enjeu important sur le territoire. En effet, une évolution de la demande issue de la restauration hors domicile, qu'il s'agisse de restauration collective (écoles, hôpital, crèches, EPAHD, restaurants d'entreprises, etc.) ou de restauration commerciale peut contribuer à répondre aux enjeux d'alimentation durable sur le territoire ainsi qu'au développement agricole et agroalimentaire du Bassin d'Aurillac. Une restitution de ce travail devant les élus locaux et les cuisiniers venus nombreux (sur les 25 communes, 17 étaient représentées) a abouti à une décision unanime d'engager une action pilote en restauration hors domicile.

Chiffres clés du territoire



Contexte

53 703 habitants
25 communes
108,41 habitants/km²
495,37km² de communes
374,02 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

6,64% de chômage
21 480€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

10 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,20 associations par 10 km²
0,19 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

29 279,54 hectares de SAU
59,11% de SAU
dont 10,04% de SAU en bio
dont 0,32% de légumineuses
dont 84,26% de prairies permanentes



Structures agricoles

448 exploitations

48 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 25 mg et 40 mg par litre d'eau

18 625,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 14,57% depuis 5 ans

74,36 de haie/ha de SAU



Distribution

116 enseignes de distribution

dont 15 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

933 emplois dans la transformation

+21,33% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

68 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 45 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Aurillac Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF AURA
- › DDT du Cantal
- › DDETSPP du Cantal
- › Région AURA
- › Département du Cantal

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › INRAE UMR fromage Aurillac
- › IUT Aurillac
- › EPLEFPA Georges Pompidou

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture du Cantal
- › Association Bio 15
- › Cant'ADEAR

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal
- › ENILV

Acteurs de la restauration collective

- › Elus locaux

Acteurs de la restauration commerciale

- › CCI du Cantal

Acteurs de la distribution alimentaire

- › CCI du Cantal

Acteurs de la santé

- › Contrat Local de Santé du Pays d'Aurillac

Acteurs du social

- › Epicerie social ABC
- › CCAS d'Aurillac

Acteurs environnementaux

- › CPIE de Haute-Auvergne

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Toutes les communes du Territoire

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Education nationale (DSDEN du Cantal)

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › SAFER du Cantal

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › ADAPEI du Cantal

Acteurs de la restauration collective

- › CROUS
- › Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac

Acteurs de la restauration commerciale

- › Céline Bertrand, Casarosa, traiteur et animateur culinaire
- › Jean-François Roche, restaurateur La Mangoune

Acteurs de la distribution alimentaire

- › ADAPEI 15

Acteurs de la santé

- › CHU Henri Mondor d'Aurillac
- › CPAM du Cantal
- › MSA du Cantal
- › Association Cap Santé 15

Acteurs du social

- › Centre social de la Vallée de l'Authre
- › Centre social A la Croisée des Autres
- › Délégation départementale du Secours Populaire

Acteurs environnementaux

- › Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne
- › Pôle des Mobilités Durables

Autres

- › Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- › Théâtre municipal d'Aurillac
- › CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement) du Cantal

Les objectifs stratégiques du projet

AXE A - Accompagner la transition alimentaire en restauration collective

AXE B - Promouvoir et structurer un système alimentaire durable du champ à l'assiette

AXE C - Accompagner l'alimentation de chacun vers le local et la qualité

AXE D- Consolider, animer et valoriser la dynamique collective entre acteurs de l'alimentation durable

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Accompagner la contractualisation entre acheteurs et fournisseurs	Action en cours
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Organiser la rencontre acheteurs - fournisseurs de la restauration hors domicile	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Créer un lieu de test pour de futurs maraîchers et/ou arboriculteurs	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Accompagner le développement de jardins potagers collectifs comme lieux de production, de lien social et d'éducation	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagner le développement d'une offre alimentaire locale, de qualité, de proximité, équitable et qui favorise les circuits-courts sur l'ensemble du territoire	Action en cours
	Organisation des filières	Accompagner le développement de filières territorialisées durables	Action en cours
	Organisation des filières	Faciliter la création d'une plateforme de produits bios locaux en adéquation avec la demande	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Concevoir et coordonner un programme d'animations et d'accueil tout public autour des produits et des savoir-faire locaux et de qualité	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Valoriser les événements qui contribuent à sensibiliser le grand public aux valeurs du PAT	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Mener une réflexion de valorisation des producteurs et restaurateurs engagés dans les circuits-courts de proximité	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Construire une offre d'éducation des jeunes mangeurs en crèches et écoles primaires	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Développer les jardins potagers dans les écoles ou à proximité	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Mener des actions éducatives en direction des familles et dans une visée intergénérationnelle	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Promouvoir la diffusion des techniques de productions végétales	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Développer un dispositif de glanage solidaire sur l'ensemble du territoire	Action programmée
	Actions d'accessibilité sociale	Faire émerger et accompagner une action innovante qui favorise le bien manger pour tous les jeunes et étudiants	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Construire la stratégie la mieux adaptée à l'accompagnement au changement de pratiques sur les zones à enjeux et la mettre en œuvre	Action programmée
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Accompagner la stratégie de maîtrise foncière agricole et la gestion durable des terrains acquis sur les périmètres de captage	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Systématiser la valorisation des aliments produits, cuisinés et non consommés	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Suivre les pratiques et les achats des établissements de restauration collective des crèches et écoles primaires	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Elaborer un guide en faveur des achats et préparations de produits locaux, frais, de saison	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagnement d'établissements pilotes de restauration hors domicile dans leur approvisionnement en produits locaux et de qualité	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Déployer un programme d'accompagnement des établissements de restauration collective des crèches et écoles primaires	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Créer un observatoire des achats et des pratiques en restauration collective et animer un réseau des acteurs de la restauration collective durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Lever les freins à l'accès au foncier par les candidats à l'installation agricole en productions déficitaires et éligibles à EGAlim	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	Mettre en place un outil participatif d'informations et de mise en réseau à destination des acteurs engagés dans le PAT	Action programmée
	Groupes de concertation thématiques pérennes	Animer la mise en œuvre, le dialogue territorial, la gouvernance et conduire l'évaluation du PAT	Action en cours
	Modalités d'implication du grand public pérennes	Communiquer auprès du grand public sur les actions et en assurer la valorisation	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Utilisation de l'outil PARCEL + dispositif d'évaluation interne

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Des échanges sont régulièrement menés avec :

- PAT du Cantal : PAT de Hautes-Terres Communauté, PAT de Saint-Flour Communauté, PAT du PNR Aubrac (ensemble des actions) et projet de PAT de la Châtaigneraie Cantalienne
- PAT des Pyrénées-Atlantiques (volet restau co et évènementiel)
- PAT du Grand Figeac (ensemble des actions)
- PAT du Grand Besançon (volet espace test agricole)

Coopération interterritoriale

Oui

Des échanges sont régulièrement menés avec :

- Département de la Dordogne (volet restauration collective et appui aux filières) avec le Conseil Départemental ainsi que Agro Bio Périgord et Manger Bio Périgord
 - Département de l'Ain (volet éducation des mangeurs) avec l'AFOCG 01 et ses partenaires
- Aurillac Agglomération est en relation avec le Grand Besançon (espace test)

PAT membre des réseaux

- › Cap Rural (n'existe plus) / Nouveau réseau régional animé par la DRAAF AURA
- › réseau sur la restauration collective durable : Collectif Les Pieds dans le Plat

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Le programme LEADER

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Coline Le Deun

0471468737

c.ledeun@caba.fr

Développement territorial

Chargée de Projet "Projet Alimentaire de Territoire"

3 Place des Carmes CS 80501

15100 Aurillac Cedex

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.